

14/03/2017 - Économie circulaire: l'UE agit pour préserver les ressources naturelles ! – Angélique Delahaye (LR, PPE, Fr)

« Cette révision était attendue depuis longtemps ! Nous allons enfin mettre en place une politique visant à limiter les prélèvements des ressources naturelles tout en optimisant au maximum le recyclage au niveau européen », a expliqué Angélique Delahaye, à la suite du vote des différents rapports composant le paquet « Économie circulaire », aujourd'hui au Parlement européen.

« Les eurodéputés ont choisi d'ouvrir la voie à la mise en place d'une vraie logique en matière d'économie circulaire, en se prononçant pour une harmonisation des définitions des déchets, et la mise en œuvre de règles européennes permettant une plus grande visibilité des taux de recyclages réels dans chacun des États membres. Les textes votés avancent également des pistes de réflexion intéressantes sur la prise en compte des déchets industriels et commerciaux et je m'en félicite », a ajouté Angélique Delahaye.

« Néanmoins, attention à ne pas fixer des objectifs trop ambitieux qui pourraient dissuader les États membres de jouer le jeu. Nous devons être cohérents et travailler de pair avec les pays. À cet égard, même si je salue le vote d'aujourd'hui, j'estime que certaines propositions adoptées par le Parlement européen, telles que la méthode pour calculer le niveau de recyclage des États membres ou plusieurs objectifs dont celui visant à recycler 70% des déchets municipaux d'ici à 2030, seront compliquées à mettre en œuvre », a expliqué Angélique Delahaye.

« Le paquet sur l'économie circulaire pose également les bases d'une véritable politique de lutte contre le gaspillage au niveau européen » s'est félicitée Angélique Delahaye, très impliquée sur le sujet. « Concrètement, nous demandons trois choses ; une proposition de définition européenne du sujet, la prise en compte d'une hiérarchie spécifique pour les déchets et nous appelons la Commission européenne à travailler rapidement à la mise en place d'une méthodologie commune », a conclu la députée.